



SOCIETE ANONYME - NAAMLOZE VENNOOTSCHAP

SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION

Société Anonyme

Siège social : boulevard Général Jacques 26 à 1050 Bruxelles
Registre des personnes morales numéro 0403.218.607 (Bruxelles)

Le Conseil d'Administration de "SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET DE GESTION **TEXAF**" SA invite les actionnaires à se réunir en **assemblée générale annuelle, le mardi 29 avril 2008, à 11 heures, à l'Hôtel Hilton, boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles.**

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.
2. Rapport du commissaire sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ainsi que l'affectation du résultat.
Proposition de distribuer un dividende brut de 1,32 EUR par action, payable à partir du 6 mai 2008 auprès des guichets de la banque Dexia contre remise du coupon n° 11.
4. Proposition de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion et au commissaire pour sa mission de contrôle.
5. Proposition de reconduire les mandats d'administrateurs indépendants de Madame Jacqueline Mayence et Monsieur Christophe Evers, et le mandat d'administrateur exécutif de Monsieur Philippe Croonenberghs pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2011.
Monsieur Henri Vander Eycken, dont le mandat vient à échéance, a décidé de ne plus se représenter.
6. Proposition d'acter les modifications des articles 8 et 30 des statuts relatifs à la dématérialisation des titres au porteur, décidées en conseil d'administration tenu devant le notaire Vroninckx à Ixelles le 5 décembre 2007. Les statuts coordonnés modifiés sont consultables sur le site www.texaf.be.

Les propriétaires de titres dématérialisés doivent déposer au plus tard le 24 avril 2008 au siège social ou auprès d'une agence de la banque Dexia une attestation délivrée par le teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité des titres dématérialisés jusqu'à la date de l'assemblée.

Les propriétaires de titres nominatifs doivent dans le même délai être inscrits dans le registre des actions nominatives et informer le Conseil d'administration, par écrit, de leur intention d'assister à l'assemblée.

Les propriétaires de titres au porteur doivent dans le même délai déposer leurs titres au siège de la société ou auprès d'une agence de la banque Dexia.

Le Conseil d'Administration.

PROCURATION

L..... soussigné ⁽¹⁾

Rue / n° :

Code Postal/Ville :

Pays :

propriétaire de actions de la société anonyme SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION TEXAF,
dont le siège social est établi à 1050 Bruxelles, boulevard Général Jacques 26,

déclare par la présente, constituer pour mandataire spécial :

M

à l'effet de l représenter à l'**assemblée générale ordinaire** de ladite société anonyme qui se tiendra le mardi
29 avril 2008 à 11 heures, à l'Hôtel Hilton, boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles.

Donné à , le 2008.

Signature ⁽²⁾

(1) **Nom, prénoms, adresse complète.**

(2) **Signature, précédée des mots "Bon pour pouvoir".**

AVIS DE PRESENCE

L..... soussigné (1)

Rue / n° :

Code Postal/Ville : Pays :

déclare être propriétaire de actions nominatives de la société anonyme SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION TEXAF.

Il assistera (2) en personne
par mandataire

à l'**assemblée générale ordinaire** convoquée le mardi 29 avril 2008 à 11 heures, à l'Hôtel Hilton, boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles, et participera aux délibérations et aux votes en exerçant les droits attachés à .
. actions.

Fait à, le 2008.

Signature.

n.b.

Document à renvoyer avant le 24 avril 2008 **au plus tard** à l'adresse suivante :

*Madame N. Garitte
TEXAF, S.A.
Boulevard Général Jacques 26
1050 Bruxelles*

Si l'actionnaire désire se faire représenter, il convient de compléter, signer et joindre également la procuration ci-annexée.

(1) Nom, prénoms, adresse complète
(2) Biffer la mention inutile